

COMMUNAUTE DE COMMUNES

Aubrac Lot Causse Tarn

16 Quartier de Trémoulis 48 500 LA CANOURGUE
☎ : 03 66 31 41 23 - Courriel : contact@cgalct.fr

DECISION DU PRESIDENT N°24-DP004

Nature de l'acte : marchés publics

Objet : Réhabilitation de la piscine municipale de La Canourgue - Avenant n°1 au marché de travaux relatif au lot n°07-Piscine-Traitement eau.

Le Président de la Communauté de Communes Aubrac Lot Causse Tarn,
VU le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L.5211-10,

VU la délibération n°D20.040 du 27 juillet 2020 relative à la délégation accordée au Président en vertu des dispositions de l'article L.5211-10 du Code général des Collectivités territoriales,

VU l'acte d'engagement relatif au Lot n°7- Piscine-Traitement eau en date du 07/07/2023 notifié le 07/07/2023 dont le titulaire, est SARL PISCINE & SPA FAGES

DECIDE

ARTICLE 1 : Le présent avenant n° 1 entraîne une augmentation du montant du marché de 6 926.98€ HT par rapport au montant du marché rectifié selon avenants.

Montant initial :	240 253,00 € H.T.
Montant rectifié selon les précédents avenants	0 €H.T.
Montant en - :	0 € H.T.
Montant en + :	+ 6 926.98€ H.T.
Nouveau montant du marché :	247 179.98 € H.T.

Le projet d'avenant n°1 ci-annexé est approuvé.

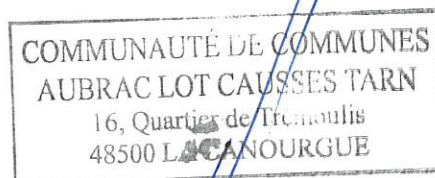
ARTICLE 2 : La présente décision peut être déférée devant le tribunal administratif de Nîmes dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

ARTICLE 3 : Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution de la présente décision, dont ampliation sera transmise à SARL PISCINE & SPA FAGES.

Fait à La Canourgue, le 17 avril 2024

Le Président,
Jean Claude SALEIL

Le Président de la Communauté de Communes Aubrac lot Causse Tarn certifie le caractère exécutoire du présent acte transmis en Préfecture de Mende, le :
La présente décision pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa publication.



Mise en ligne le :

Envoyé en préfecture le 23/04/2024

Reçu en préfecture le 23/04/2024

Publié le 02/05/2024

Berger
Levrault

ID : 048-200069268-20240417-24_DP004-CC

**REHABILITATION DE LA PISCINE MUNICIPALE
DE LA CANOURGUE**

AVENANT N°1

**AU MARCHÉ DE TRAVAUX CONCERNANT :
Lot n°07 - PISCINE - TRAITEMENT EAU**

Passé le 07/07/2023

Entre :

MAITRE D'OUVRAGE :

CCALCT

16 quartier Trémoulis

48500 LA CANOURGUE

ENTREPRISE :

SARL PISCINES & SPA FAGES

La Pigière

48500 LA CANOURGUE

Par le présent avenant, les parties apportent les modifications suivantes au marché :

1 - OBJET :

Fourniture et pose appareil PMR (cf devis DV202401008 joint),

2 - INCIDENCE FINANCIERE :

+ 6 926,98 € HT

3 - RECAPITULATIF :

Montant initial du Marché : 240 253,00 € H.T.

Montant du présent Avenant n°1 : 6 926,98 € H.T.

Ce qui porte le nouveau montant du Marché à : 247 179,98 € H.T.

TVA 20% : 49 436,00 €

TOTAL : 296 615,98 € T.T.C.

Fait à RODEZ, le 19/01/2024

Signatures :

Le Maître d'Ouvrage
(cachet et signature)

**Communauté de Communes
AUBRAC LOT CAUSSES TARN**
16, Quartier de Trémoulis
48500 LA CANOURGUE

Le maître d'œuvre d'exécution
(cachet et signature)

OCD GROUPE
16 avenue des Glycines
12850 VENEY LE CHATEAU
Tel : 05 65 37 00 66 - Fax : 05 65 87 19 00
Siret : 294 549 520 00017 APE 7112 E

L'entreprise
(cachet et signature)

SARL PISCINES & SPA FAGES
1354 Avenue de l'Aigoual
12100 MILLAU
Tél: 05 65 59 00 64
Mail: piscinesevermillau@wanadoo.fr
Siret: 488 375 247 000 27